



**AMI No FS 001/ 2025**

**PRESELECTION D'ENTREPRISES POUR LE PROJET DE  
'EXTENSION DU CENTRE HOSPITALIER DE NOUADHIBOU'**

**TERMES DE REFERENCE**



Avril 2025

✕

8

## SOMMAIRE

1. Présentation de la Fondation SNIM .....	7
2. Description du Projet.....	7
3. Objet de l'appel à candidature .....	7
4. Localisation du site.....	7
5. Entreprises admises à concourir.....	7
6. Informations/ Documents à fournir par le soumissionnaire .....	7
7. Documents constitutifs de la proposition .....	7
8. Date limite de réception des propositions.....	7
9. Langue de l'offre .....	7
10. Propositions hors délais .....	7
11. Ouverture des plis.....	7
12. Vérification de la Conformité des propositions.....	7
13. Evaluation techniques des propositions .....	7
14. Evaluation techniques des propositions .....	7
15. Contacts avec la Fondation SNIM.....	7
16. Suite à donner à l'appel à candidature .....	7
17. Frais de soumission .....	7
ANNEXE .....	7



2

4

## 1. Préambule

Dans le cadre de son engagement en faveur du développement local et à l'amélioration des conditions des citoyens, la Fondation SNIM compte financer le projet d'extension du Centre Hospitalier de Nouadhibou. Ce projet vise à renforcer les capacités d'accueil et de prise en charge des patients dans cette région stratégique.

Grâce à cette extension, le Centre Hospitalier de Nouadhibou pourra offrir des services de santé de meilleure qualité, réduisant ainsi la nécessité de transferts médicaux vers la capitale.

A travers le projet, la Fondation SNIM réaffirme ainsi son rôle en tant qu'acteur majeur du développement social et économique en Mauritanie, en mettant la santé publique au cœur de ses priorités.

## 2. Description du Projet

L'extension d'une superficie totale hors œuvre d'environ 10.000 m<sup>2</sup>, sera constituée d'un immeuble R+2 composés comme suit :

- Rez-de-chaussée : Composé des halls d'entrée, des bureaux d'entrée, d'un service des urgences, d'un service de maternité, d'un service d'imagerie médicale, d'un service Nephro., d'un service Laboratoire, d'un service pharmacie et des locaux techniques ;
- R+1 : composé d'un service de Pédiatrie, d'un service administratif et d'un service d'hospitalisation ;
- R+2 : composé d'un bloc opératoire des urgences, d'un bloc opératoire polyvalent, d'un service de réanimation, d'un service néonatal et d'une unité de stérilisation.
- Annexes : rampe d'accès au différents niveaux, allées, placettes et espaces verts.



Ce projet sera composé d'une tranche ferme et des tranches optionnelles :

- **Tranche ferme** : la construction du bloc des Urgences, de la Cardiologie et d'hémodialyse.
- **Tranche optionnelle 2** : la réalisation des travaux de la fondation des tous les blocs ;
- **Tranche optionnelle 3** : la construction des autres blocs, des halls, allées reliant les différentes entités du RDC, y compris les locaux techniques.



### 3. Objet de l'appel à candidature

La présente consultation a pour objet la présélection d'entreprises ou groupements d'entreprises spécialisés dans la construction de bâtiments d'une envergure et de nature similaire.

### 4. Localisation du site

L'extension sera construite dans l'enceinte du centre hospitalier actuel sis à Nouadhibou.

: CH NDB

Latitude : 20°57'22.77"N

Longitude : 17° 1'58.19"O

### 5. Entreprises admises à concourir

Sont admises à concourir les entreprises ou groupements d'entreprises spécialisés dans la réalisation d'ouvrages génie civil, et plus particulièrement de bâtiments de nature et de complexité similaires et pouvant justifier de leurs capacités juridiques, techniques et financières et étant à jour vis-à-vis de toutes leurs obligations légales, qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement.

### 6. Informations/ Documents à fournir par le soumissionnaire

Pour qu'ils puissent être présélectionnés, les soumissionnaires doivent fournir les informations demandées ci-après et remplir ou dépasser certains critères minimaux, tels que listés ci-dessous :

- Lettre de manifestation d'intérêt dûment remplie conformément au modèle en annexe.
- Copies des documents administratifs les plus récents : statut légal, registre de commerce, lieu d'enregistrement du siège avec une procuration autorisant le signataire de l'offre
- Une présentation globale du candidat, indiquant :
  - La description de son organisation
  - L'organigramme général de l'entreprise
  - Le nombre total d'employés au moment du dépôt de la candidature,
  - Les moyens matériels disponibles
  - Les domaines d'activités
  - Les références générales et spécifiques
  - Certificats d'homologation par un organisme agréé (ISO ou autres)
  - Toute autre information pertinente permettant d'apprécier l'envergure de l'entreprise
- Etats financiers et les chiffres d'affaires des cinq dernières années **certifiés par un commissaire aux comptes**. L'entreprise candidate (soumissionnaire unique) ou le joint-venture/consortium dans son ensemble, doit avoir un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des quatre (4) dernières années équivalent au minimum à 10 Millions d'Euros. Le chef de file, dans le cadre d'un groupement, doit avoir au moins un chiffre d'affaires moyen annuel de 7 Millions d'Euros au cours des quatre dernières (4) années.

Ce chiffre d'affaires doit provenir, en bonne partie, de projets réalisés dans le domaine des bâtiments de haut standing (Hôpitaux avec équipements techniques d'au moins 50 lits, hôtels à partir de 3 étoiles, aéroports modernes ou similaires).

**Les chiffres d'affaires non certifiés ne seront pas pris en compte.**



- Liste des principales personnes d'encadrement du candidat avec les CV, notamment :
  - Architectes
  - Ingénieurs
  - Les techniciens des travaux,
  - Autres.
- Liste du personnel d'encadrement et de soutien destinés à l'exécution du projet (liste doit être maintenue au cours des travaux)
- Liste des projets déjà exécutés au cours des dix (10) dernières années et relative à la construction de grands hôpitaux (+ de 80 lits), d'hôtels ( $\geq 3^*$  et au moins 60 Clés) par l'entreprise ou groupement d'entreprises.

Chaque référence fournie devra comporter les indications suivantes :

- Années et/ou périodes de réalisation
- Lieu de réalisation
- Noms des maîtres d'ouvrages
- Montant du marché
- Attestions de bonne fin.
- Liste des équipements dont dispose le candidat pour la réalisation des travaux de façon générale et ceux à mobiliser dans le cadre du projet envisagé qui doivent comprendre (équipements proposés doivent être maintenus pendant l'exécution des travaux du futur marché)
  - Une grue à tour Ou moyen de levage équivalent
  - Une centrale à béton complète d'au moins 40m<sup>3</sup>/h.
  - Une pompe à béton ( $\geq 40$ m<sup>3</sup>/h) et 2 camions toupies de 7m<sup>3</sup> au moins.
  - Lot de coffrage métallique et d'échafaudage.
  - 1 chargeuse,
  - 1 pelleteuse ;
  - 1 niveleuse.
  - 2 camions,
  - 1 Camions citerne

Le soumissionnaire fournira dans son offre technique, les preuves de possession de ces équipements (preuves d'acquisition, cartes grise au nom du soumissionnaire ou tout autre justificatif recevable), **à défaut son offre pourrait être rejetée.**

- Liste des litiges

**N.B : Les groupements formés dans le cadre de cette présélection doivent être conservés jusqu'à la fin d'exécution du futur marché.**

**Critères éliminatoires :** Les entreprises doivent impérativement satisfaire les critères ci-après, sous peine d'être éliminées :

- ✓ Réalisation d'au moins deux projets composés des projets de même envergure que le projet envisagé (d'hôpitaux de plus de 80 lits, d'Hôtels d'au moins 3 étoiles (au moins 60 Clés), ou similaire) au cours des 10 dernières années **avec attestations de bonne exécution.**
- ✓ Avoir le niveau de chiffre d'affaires moyen annuel évoqué ci-dessus.

En cas de groupement, le chef de file devra satisfaire au premier critère, le deuxième critère est à satisfaire par chacun des membres du groupement ou cumulativement par tous.



## 7. Documents constitutifs de la proposition

Les dossiers de candidature comprenant l'ensemble des informations demandées **au chapitre 6** doivent être présentées obligatoirement en un exemplaire papier original et un exemplaire numérique (sur support USB). Ils seront placés dans une enveloppe **fermée** portant l'adresse :

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Fondation SNIM

BP 42 Nouadhibou

Contacts : Alioune DIALLO : Responsable Etudes et Marchés à la Fondation SNIM ;

Tél : + 222 44 90 35 58

E-mail : dalioune61@outlook.com

Et la mention:

**"Ne pas ouvrir – Avis de présélection des entreprises pour l'extension du centre hospitalier à Nouadhibou".**

## 8. Date limite de réception des propositions

Les propositions doivent parvenir, sous pli fermé par voie postale recommandée ou par Rapide Poste à la **Fondation SNIM** à l'adresse indiquée **au chapitre 7** ci-dessus, au plus tard le **26/05/2025 à 14H30 GMT**.

La **Fondation SNIM** se réserve le droit de prolonger, en cas de nécessité, le délai de réception des offres.

## 9. Langue de l'offre

Les propositions doivent être rédigées en langue française. Au cas contraire, elles doivent être accompagnées de traduction certifiée en français (agrément du traducteurs agréées).

**N.B: Les documents traduits par le candidat lui-même ne seront pas acceptés et l'évaluation ne tiendra pas compte des documents en question. La traduction doit être effectuée par un traducteur agréé et l'agrément de ce dernier doit être remis avec l'offre.**

## 10. Propositions hors délais

Toute proposition parvenue après expiration du délai fixé ci-dessus, ne sera pas prise en compte.

## 11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu dans les locaux de la **Fondation SNIM** à Nouadhibou, le **28/05/2025 à 10H30 GMT**.

## 12. Vérification de la Conformité des propositions

La **Fondation SNIM** vérifiera successivement que tous les documents et informations **au chapitre 6** du présent appel à candidature ont été fournis.

Les propositions comportant des écarts importants seront jugées non recevables et seront rejetés.

## 13. Evaluation techniques des propositions

### 13.1 Recevabilité

La **Fondation SNIM** vérifiera que les critères éliminatoires fixés **au chapitre 6** ont été satisfaits. Tout soumissionnaire qui ne fournit pas les preuves nécessaires qu'il remplit ces critères verra sa proposition rejetée.



### 13.2 Evaluation technique détaillée

Seules les propositions jugées recevables conformément au **chapitre 12** ci-dessus, seront évaluées techniquement. L'évaluation portera sur l'analyse et la notation des rubriques du tableau ci-dessous :

item	Rubriques	Barème
1	Fourniture de tous les documents exigés dans la consultation et qualité de présentation du dossier de candidature	
2	Présentation globale de l'entreprise (organigramme général, nombre total d'employés, certificats d'homologation...)	
3	Principales personnes d'encadrement à affecter au futur marché (Qualification, ancienneté, expérience spécifique, disponibilité pour l'entreprise)	
4	Références <b>générales et spécifiques</b> de l'entreprise au cours des <b>dix (10) dernières années</b>	
5	Equipements et matériels dont <b>dispose</b> l'entreprise (nombre, capacité des équipements, propriété ou location, diversité ...)	
6	Equipements et matériels (nombre, capacité des équipements, propriété ou location, diversité ...) destinés aux travaux destinés au projet	
7	Chiffres d'affaires au cours des 4 dernières années	
	<b>TOTAL DES POINTS</b>	<b>100</b>

### 14. Evaluation techniques des propositions

Pour se faire présélectionner, les candidats doivent remplir les critères de qualification et obtenir une note technique supérieure ou égale à 70 points.

### 15. Contacts avec la Fondation SNIM

Aucun candidat n'entrera en contact avec **la Fondation SNIM** sur aucun sujet concernant sa proposition, entre le moment où les plis seront ouverts et celui où les entreprises pré-qualifiées seront désignées. Tout effort d'un candidat tendant à influencer l'évaluation des propositions pourra avoir pour résultat de le faire écarter de la pré-qualification.

### 16. Suite à donner à l'appel à candidature

La Fondation SNIM se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler la présente consultation quel que soit le motif. Elle s'engage à en informer les participants mais sa responsabilité ne saurait être engagée par ce fait.

### 17. Frais de soumission

Tous les frais associés à la préparation et à la soumission des dossiers de candidature sont à la charge du candidat. La Fondation SNIM n'encourt aucune responsabilité, ni aucun frais, s'agissant des dépenses ou des pertes éventuellement supportées par le soumissionnaire lors des visites éventuelles et lors de l'examen du site ou pour tout autre aspect relatif à sa soumission.



**ANNEXE :**  
**MODELE LETTRE DE CANDIDATURE**

*[Papier à en-tête du Candidat ou du Mandataire du groupement d'entreprises, portant son adresse postale, ses numéros de téléphone, de télécopie et de télex, et son adresse télégraphique]*

Date : \_\_\_\_\_

**À : Monsieur le Directeur Général de la Fondation SNIM**

**Nom du Projet** : Extension du centre hospitalier de Nouadhibou

**Appel d'offres** : Présélection des entreprises pour la réalisation du projet.

Mesdames/Messieurs,

1. Dûment autorisés à agir en qualité de représentants et au nom de \_\_\_\_\_ (ci-après dénommé « le Candidat »), et ayant pris pleinement connaissance de toutes les règles fixées et informations fournies au sujet de la présente pré-qualification, nous, soussignés, faisons par la présente, acte de candidature en vue d'être pré-qualifiés comme candidats au titre du (des) marché(s) indiqué(s) ci-après :

3. Nous avons l'intention de sous-traiter les éléments très spécialisés du marché, selon des modalités détaillées ci-après :

4. Nous autorisons par la présente votre Entreprise, ou ses représentants habilités, à effectuer toutes recherches ou enquêtes destinées à vérifier les déclarations, documents et renseignements fournis dans le cadre de la présente candidature, et à demander à nos établissements bancaires ou à nos clients tous éclaircissements complémentaires d'ordre financier ou technique. La présente Lettre de candidature autorise en outre toute personne, ou tout représentant habilité d'un quelconque organisme mentionné dans les informations complémentaires, à fournir tous renseignements qui seront jugés nécessaires et que vous pourrez demander afin de vérifier les déclarations et renseignements figurant dans le présent dossier de candidature, ou en ce qui concerne les ressources, l'expérience et les qualifications du Candidat.

6. En faisant acte de candidature, nous sommes pleinement conscients du fait que :

- a) Les offres faites par les Candidats pré-qualifiés seront soumises, lors de la soumission, à la vérification de tous les renseignements fournis au titre de la pré-qualification ;
- b) Votre Entreprise se réserve le droit de rejeter ou accepter toute candidature, annuler la procédure de pré-qualification et rejeter toutes les candidatures ; et
- c) Votre Entreprise peut prendre l'une quelconque des mesures visées à l'alinéa (b) qui précède sans encourir une responsabilité quelconque.



7. Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché, et en général à respecter les dispositions de la charte de transparence et d'éthique en matière de passation de marchés.

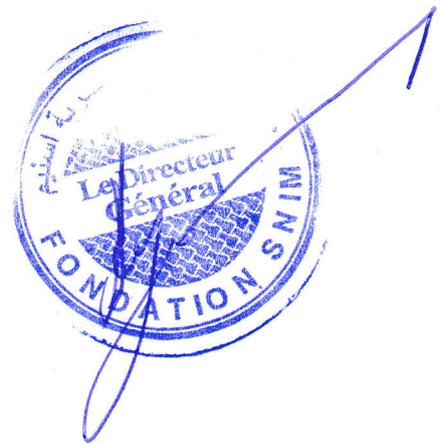
En annexe à la présente candidature, nous joignons des renseignements détaillés sur la part prise par chaque membre au groupement d'entreprises. Nous spécifions en outre son degré d'engagement financier en pourcentage de la valeur du <de chaque> marché et la part qu'il doit prendre à l'exécution du <de chaque> marché.

9. Nous confirmons que, si nous sommes appelés à soumissionner, ladite offre, de même que tout marché pouvant en résulter, sera :

- a) Signée de façon à engager conjointement et solidairement, l'ensemble des membres du groupement d'entreprises ; et
- b) Accompagnée d'un exemplaire de l'accord conclu par lesdits membres et établissant leur responsabilité conjointe et solidaire si le groupement d'entreprises est l'attributaire du marché.

10. Les soussignés certifient que les déclarations et renseignements composant ou accompagnant cette candidature, dûment remplies, sont complets, authentiques et corrects à tous égards.

Signature	Signature
Nom	Nom
Pour et au nom de (nom du Candidat ou du membre Mandataire du groupement d'entreprises)	Pour et au nom de (nom du membre du groupement d'entreprises)



4